

Nancy, le 3 janvier 2013



La Rectrice de l'Académie de NANCY-METZ

et

Le Directeur du CROUS de NANCY-METZ

à

Tous les élèves de terminale et à leurs familles

Si vous envisagez d'entreprendre des études supérieures l'année prochaine, vous pouvez solliciter une bourse sur critères sociaux et/ou un logement en résidence universitaire en saisissant un **Dossier Social Etudiant**. Cette demande doit se faire impérativement entre le **15 janvier et le 30 avril 2013** et exclusivement sur le site Internet :

www.crous-nancy-metz.fr

Par ailleurs, si vous souhaitez avoir immédiatement une indication sur le montant de l'aide possible au titre de l'année 2013/2014, vous pouvez faire une simulation sur notre site : www.crous-nancy-metz.fr en indiquant simplement le montant des ressources de votre famille pour l'année 2011, le nombre de vos frères et sœurs et la distance entre votre domicile et l'établissement choisi pour vos études.

Attention :

N'attendez ni les résultats du baccalauréat, ni votre admission dans un établissement d'enseignement supérieur, en S.T.S ou C.P.G.E, pour saisir votre Dossier Social Etudiant car après le 30 avril 2013 toute demande sera rejetée.

Les services du CROUS restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

-Soit par téléphone du lundi au vendredi au 03.83.91.88.00

-Soit par messagerie sur : bourses@crous-nancy-metz.fr ou logement@crous-nancy-metz.fr

La Rectrice


Béatrice GILLE

Le Directeur du CROUS


Jean Marc LAMBERT